

Traitement de la maladie de Basedow

Aspect médico-légal

Pierre Nys – Juin 2015

**En Responsabilité civile,
la victime souhaite obtenir
réparation
de son préjudice**

Prescription d'ATS

Responsabilité médicale

Prescription d'ATS

- « Le traitement sera initié par une dose d'attaque, ... pour atteindre une dose d'entretien qui sera poursuivie en général 12 à 18 mois ».
- Thiamazole ?
 - Dose faible
 - Surveillance +++ du VT (Goitre de grande taille ?)
 - Hépatomes chez la souris au-delà de 2 ans
- PTU ?
 - Le PTU est classé comme cancérogène chez l'animal (Tumeur thyroïdiennes, Adénomes hypophysaires)

Prescription d'ATS

Pas chez le sujet jeune

Acceptable chez le sujet âgé

(quand est-on âgé ?)

« Quarante ans, c'est la vieillesse de la jeunesse,
Mais cinquante ans, c'est la jeunesse de la vieillesse »

V. Hugo

Irathérapie

Responsabilité médicale

Irathérapie

- 1941 : Saul Hertz
- Contre indication absolue
 - Grossesse
 - allaitement
- Contre indication (relative)
 - orbitopathie
- Risque contesté de Cancer : stomach, brain, kidney, small bowel, thyroid gland, Breast ... (Holm et al; Metso et al; Franklyn et al ...)

Irathérapie et âge

– Sujet âgé

- La législation oblige le médecin nucléaire à informer le patient de manière exhaustive en matière de radioprotection.
- Décret n° 2003-270 du 24 mars 2003 J.O du 26 mars 2003, Décrets, arrêtés, circulaires J.O du 6 février 2004
- Traitement des déchets chez le sujet âgé incontinent

Irathérapie et âge

– Sujet Jeune

- “ RAI should also be avoided in very young children because of an increased potential risk of neoplasia”
- “ Concerns about potential thyroid malignancy, hyperparathyroidism and high mortality rates have highlighted the need for a large, randomised control study with long-term follow-up to settle this issue definitively » (J. Leger, J.C. Carel, 2013, J Clin Res Pediatr En doocrinol; 5(Suppl 1):50-56)
- Généralement en France pas avant 17 ans.
- Mais largement pratiqué ailleurs (chine ...)

Irathérapie et âge

– Femmes en âge de procréer

- L'irradiation des gonades est inévitable :
 - « L'élimination urinaire de l'iode non fixé conduit à une irradiation non négligeable des gonades ... des anomalies biologiques ont été démontrées chez des patients traités par I 131 ... (JL. Wémeau et Al, EMC – 2007)
- Irathérapie et procréation :
 - « D'une façon générale, en France, on ne propose pas un traitement par I¹³¹ en première intention à une femme jeune en âge de procréer » (A. Leger , EMC - 1998).
 - « Le traitement par I¹³¹ est proposé aux femmes qui, de préférence, ne désirent plus de grossesse ... » (A. Leger, Op.cit.)
 - « En Europe ... l'administration d'I¹³¹ s'adresse aux récidives d'hyperthyroïdie particulièrement chez les sujets âgés qui ne sont plus en âge de procréer ... » (JL. W., Op.Cit)
 - « l'iode radioactif peut entraîner une majoration prolongée du taux des AC anti-RTSH. Ceci doit rendre prudent dans l'indication thérapeutique chez une jeune femme ayant un désir de grossesse dans les deux années à venir (F. Borson-Chazot et al, EMC - 2014)

Chirurgie

Responsabilité médicale

Chirurgie

- Information

- Ne rien omettre, y compris les risques exceptionnels
- « Exactitude du geste chirurgical » (Yvonne Lambert-Faivre, Stéphanie Porchy-Simon, Droit du dommage corporel : systèmes d'indemnisation, Dalloz – 2008)

- Complications non fautives

- Hématome compressif,
- PR,
- hypoparathyroïdie ...

Chirurgie

- Complications fautives

- Retard à la reprise chirurgicale d'un hématome compressif

(Cour de cassation, chambre criminelle, 2006, N° 05-82591)

- Défaut d'information avant thyroïdectomie pour adénome (cancer à l'extempore), le chirurgien n'ayant pas informé du risque de thyroïdectomie totale : « Le non respect du devoir d'information ... cause à celui auquel l'information était légalement due, un préjudice que le juge ne peut laisser sans réparation » (Cour de cassation, 1^{ère} chambre civile, 2012, N° 10-26705)

Chirurgie

- **Complications fautives : PR bilatérale**

Cour administrative d'appel de Paris N° 13PA03080,13PA03419 , 2014
Mme B... demande à la Cour

- 1°) de réformer le jugement n° 1002148/1 du 28/06/13 par lequel le TA de Melun a partiellement fait droit à sa demande en condamnant l'AP-HP et l'ONIAM à lui verser chacun la somme de **125 075,37** euros avec les intérêts légaux à compter du 04/02/10 ;
- 2°) de condamner l'AP-HP et l'ONIAM à lui verser intégralement les sommes suivantes dans les proportions fixées par le tribunal ou toute autre proportion, avec intérêts de droit à compter du 04/02/10 :
 - une somme de **791 220,01** euros au titre des préjudices patrimoniaux, après déduction des créances des organismes sociaux,
 - une somme de **219 587,00** euros au titre des préjudices personnels,
 - une somme de **10 000** euros au titre du défaut d'information ;
- 3°) de condamner l'AP-HP et l'ONIAM aux dépens ainsi qu'aux frais d'expertise.

- La procédure : 3 possibilités
 - Transaction amiable (en dehors procédure judiciaire)
 - Plainte devant le TGI (tribunal de grande instance)
 - Expertise contradictoire
 - Jugement : Les dommages et intérêts sont pris en charge par l'assurance du médecin
 - Appel devant la chambre civile de la Cour d'Appel
 - Pourvoi en Cassation
 - Utilisation de la voie pénale
 - Dommages-intérêts à l'issu du procès pénal.



l'huître et les plaideurs

Un mauvais arrangement vaut mieux
qu'un bon procès